

Iboo, une nouvelle alternative française à Zoom

Destiné aux professionnels, ce nouvel outil affirme garantir la sécurité des échanges, ne pas exploiter les données des utilisateurs et offrir une solution entièrement hébergée en France.

Temps de lecture : minute

30 juin 2021

Très largement plébiscités depuis le début de la crise sanitaire par les entreprises et salariés en télétravail, les outils de visioconférence américains comme Zoom, Microsoft Teams ou Google Meet doivent aussi faire face aux sceptiques et aux opposants. C'est le cas notamment de la Cnil, gendarme français des données personnelles, qui recommande de ne pas utiliser ces services dans certains secteurs, comme celui de l'enseignement supérieur ou de la recherche. En cause ? L'institution craint que, à travers ces outils, les données échangées puissent être récupérées par les Etats-Unis qui grâce au Cloud Act, loi votée en 2018, donnent le droit aux autorités de récupérer les données stockées sur les serveurs de fournisseurs de services américains, qu'ils soient basés ou non sur le territoire.

Dans ce contexte, les entreprises craignent de plus en plus pour leurs données sensibles et se mettent à la recherche de solutions alternatives à ces géants américains, qui suscitent de plus en plus de méfiance. C'est ce qu'a vite compris Ludovic Nicoleau, déjà président des deux entreprises Toocook et BonJob, qui annonce aujourd'hui le lancement de la startup nantaise Iboo, une solution de visioconférence française sécurisée.

Un engagement contractuel de non-utilisation des données

"C'est le soir de l'annonce du premier confinement, le 16 mars 2020, qu'a germé cette idée, en discutant avec mon ami et associé chez BonJob, Sami Khemsi, explique l'entrepreneur. On a tout de suite compris que les habitudes allaient durablement changer, que le travail à distance se développerait de manière massive et que les outils qui le facilitent aussi" . Partant du constat que les solutions présentes sur le marché étaient principalement étrangères et sans garantie de sécurité, Ludovic Nicoleau s'est lancé dans la création d'une solution de visioconférence souveraine et sécurisée à destination des entreprises. En France, Livestorm a également émergé sur cette activité à la faveur de la crise sanitaire et Klaxoon a développé une nouvelle fonctionnalité en ce sens.

"Notre solution repose sur quatre piliers : la cybersécurité, elle ne nécessite aucun téléchargement, elle est 100% hébergée en France et, c'est peut-être notre point le plus différenciant sur le marché, elle garantit de manière contractuelle la non-exploitation des données des utilisateurs, précise l'entrepreneur. À l'opposé des conditions générales d'utilisation de Zoom, Skype, Teams ou Hangouts, qui expliquent que les données échangées sur leur plateforme deviennent leur propriété immédiate, nos CGU contiennent un engagement qui stipule que les données qui transitent ne seront jamais ni transmises ni revendues" , poursuit-il, en précisant que toute la partie juridique a été développée avec un cabinet comptable et juridique spécialisé dans les nouvelles technologies.



À lire aussi

Skred, la messagerie française qui se pose en alternative à WhatsApp

Iboo vise tout type d'entreprises, mais principalement les acteurs qui, par leur profession, sont déjà sensibilisés à la problématique de la sécurité des échanges. *"Notre coeur de cible se situe donc plutôt du côté des avocats, des experts comptables, des entrepreneurs mais aussi des administrations, qui témoignent d'un vrai besoin de sécurité"* , détaille le fondateur d'Iboo. Concrètement, l'application web met en place un protocole de cybersécurité grâce à des échanges chiffrés de bout en bout en temps réel. Elle affirme sécuriser également tous les partages audios, documentaires et vidéos grâce à différents protocoles de transport. Mais le point le plus important pour garantir la sécurité des données, semble être son rapprochement avec Icodia, hébergeur de données basé à Cesson-Sévigné, près de Rennes. *"Cette association avec un hébergeur de données de plus de 20 ans d'expertise, labellisé France Cyber Sécurité, qui travaille notamment avec le Ministère de la Défense, nous permet aussi de garantir à nos clients la sécurisation de leurs échanges"* , insiste l'entrepreneur.

Et ce service ne sacrifie pas les fonctionnalités sur l'autel de la sécurité, au contraire. *"Pour rester une alternative compétitive, nous avons développé toute une série d'outils sur notre plateforme pour qu'elle soit la plus complète possible"* , ajoute Ludovic Nicoleau. On retrouve donc des services comme le partage d'écran, l'enregistrement des rencontres possible - effacé au bout de 30 jours -, le partage de liens et documents, la possibilité de mettre en place des sous-ateliers de travail et de scinder les réunions, un tableau blanc collaboratif ou encore des modules de sondage. Pour assurer la qualité des échanges, Iboo propose aussi une qualité d'image HD et un réducteur de sons ambiants.

Une ambition européenne

Pour accéder à cette solution, une version découverte restrictive gratuite est mise à disposition, permettant de tester la solution gratuitement pendant 20 minutes et avec 4 personnes en présence maximum. Ensuite, il existe deux offres d'abonnement : une trimestrielle pour 99 euros - 49 en ce moment pour le lancement - et un abonnement annuel à 359 euros - actuellement à 179 euros -. Une offre parallèle en marque blanche propose, sur devis, aux administrations et aux grands groupes d'adapter la solution pour la mettre aux couleurs du client.

Avant même son lancement, la solution a déjà séduit le club de business Angels LMSI (Le Mans Sarthe Investissements) qui a participé à une première levée de fonds, dont elle ne communique pas le montant. Si, pour sa première année d'existence, la startup compte pérenniser son service sur le territoire français, elle pense déjà à l'après. En effet, d'ici deux ans, Iboo espère pouvoir se déployer sur le marché européen, à commencer par les pays francophones -Suisse et Belgique-, mais aussi l'Espagne ou les pays d'Europe de l'Est *"qui, à l'image de l'Estonie, sont en avance sur les thématiques de sécurisation des données et déjà très sensibilisés à ces problématiques"* , conclut l'entrepreneur.

Article écrit par Heloïse Pons